

## Des collégiens montent au créneau contre le harcèlement scolaire, au Havre

*Pascal Lefebvre*

3-4 minutes

---

**Des élèves d'un collège du Havre sont intervenus auprès d'écoliers, jeudi 7 novembre 2019, dans le cadre de la journée de lutte contre le harcèlement scolaire. Précisions.**

Publié le 7 Nov 19 à 15:30



« Vidéo : internet, pas net ». Sur la photo, deux jeunes médiatrices du collège Léo Lagrange préviennent des dangers du harcèlement scolaire les CM2 de l'école Valmy, au Havre. (©PL/76actu)

Elles n'ont jamais manqué d'aplomb. Choies par leur collège Léo Lagrange du **Havre (Seine-Maritime)**, Luljeta et Mélya, toutes deux 13 ans, ont fait face aux 22 élèves d'une **classe de CM2 de l'école Valmy**, jeudi 7 novembre 2019. L'objectif fixé, sous les yeux de Farid Djemmal, le directeur académique adjoint, était de présenter à leurs jeunes homologues le panel de risques induits par **le harcèlement scolaire**, en cette journée nationale de lutte.

Lire aussi : [Que faut-il faire \(et ne pas faire\) quand son enfant est victime de harcèlement scolaire ?](#)

### « C'est quoi le chantage ? »

A l'appui, un outil numérique, composé par le collège et le rectorat. Et des thèmes qui défilent : cyberharcèlement, réseaux sociaux, sanctions. « C'est quoi le chantage ? », interroge une intervenante. Des mains se lèvent, les premières réponses fusent, parfois imprécises. Avec méthode, les deux médiatrices dirigent vers une définition. Et ne prennent pas forcément de pincettes :

À partir de 13 ans, un enfant est responsable de ce qu'il fait et de ce qu'il dit, rappelle Mélya, victime de harcèlement scolaire par le passé. Ce ne sont plus vos parents, abonde sa comparse.

### 15 élèves sur 22 possèdent un portable

En France, on estime qu'un élève sur dix est la cible de harcèlement scolaire. Parmi les réponses proposées, un système de dix mesures, mis en service par le ministère de l'Éducation Nationale et le ministre Jean-Michel Blanquer en juin 2019. On y retrouve des formations du personnel, un comité national d'experts, une plateforme d'écoute, des réseaux départementaux d'intervention, des prix « Non au harcèlement ».

L'école élémentaire Valmy a été retenue pour expérimenter ce plan d'action, même si « le harcèlement, on n'en souffre pas tellement », note la directrice de l'établissement.

Dans notre cas, il se passe plutôt des choses dans le quartier, sur les réseaux sociaux. Et cela nous ramène des choses de l'extérieur.

Dans la classe, l'heure file, et les premières langues se délient. « Combien d'entre vous possèdent un téléphone ? » Petit temps-mort et puis... quinze mains levées. « On ne savait pas ! », s'étonne l'enseignante. « Instagram, Twitter ? » Cinq mains. « Une chaîne Youtube ? » Idem.

À Farid Djemmal le mot de la fin. « Je note une belle écoute des élèves. Quant aux deux collégiennes, je les trouve remarquables, avec une vraie conviction. Leur action est une bonne réponse, poursuit le directeur académique adjoint. Je réunis souvent des lycéens qui me disent : 'à l'école, on a manqué de jeunes pour nous parler de ça'. Et de conclure : « Je crois beaucoup à l'échange entre pairs. »